

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

Septembre 2006

MENSUEL N° 100 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Elections communales du 8 octobre 2006

Les priorités pour la prochaine législature

Nous aurons à peine digéré la rentrée que nous irons accomplir notre devoir d'électeur.

Un acte important puisque nous donnons, par un petit geste, une procuration pour 6 ans de gouvernance communale.

Wolu-Inter-Quartiers, en tant que coordination des comités de quartiers à Woluwe-Saint-Lambert, n'a évidemment pas l'intention de prendre fait et cause pour telle ou telle liste. Nous avons toujours été pluralistes et nous tenons à le rester.

Cependant, il nous a paru important de participer à la meilleure information possible des électeurs.

Pour rappel, notre bulletin d'information du mois de mai 2006 était en grande partie consacré à l'action de nos élus durant la législature 2000-2006.

Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir les 10 priorités

pour la législature à venir des 3 listes principales en présence au scrutin d'octobre : La Liste du Bourgmestre, Cap Woluwe et Intérêts Communaux.

Pratiquement, voici la question que nous leur avons posée : « *Nous vous demandons de développer au total 10 priorités « réalistes et réalisables », à choisir dans les thématiques suivantes : environnement, information et participation, logement, mobilité, urbanisme et espace public. Pour chacune de ces priorités, nous voudrions comprendre en quoi elles sont importantes pour la Commune, dans quel contexte elles s'inscrivent et comment elles pourront se concrétiser pratiquement.* »

Dans ce bulletin, nous vous livrons donc leurs réponses. Vous constaterez par vous-même que les réponses dépassent parfois les thèmes que nous demandions de traiter ou le nombre de priorités à développer. Nous estimons cependant que ce n'est pas notre rôle de modifier ou censurer les réponses.

Nous choisissons dès lors de les publier telles quelles.

De plus, vous pourrez utilement compléter votre information en surfant sur les sites internet des listes qui se présentent aux élections

- <http://www.listedubourgmestrewstl.be/>

- <http://www.capwoluwe.be>

- <http://www.icwoluwe.be>

La soirée-débat du 26 septembre 2006

La parole est à la salle ! Ce sera la ligne conductrice de cette soirée que Wolu-Inter-Quartiers organise le 26 septembre à 19 h 30 en la Salle de Conférences de la Maison Communale.

A la table, les représentants des listes candidates à la gestion communale seront accompagnés par un journaliste et un médiateur qui assureront le bon déroulement de cette soirée ouverte à tous les citoyens désireux de poser leurs questions en direct.

Nous espérons un débat instructif et constructif !

Bernard Devillers - Coordinateur

Au revoir Myriam !

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Myriam Lambrechts, coordinatrice et cheville ouvrière du comité de Quartier Hymans – Saint-Lambert.

Myriam avait son caractère ! C'est dire que nous l'apprécions... avec parfois sa façon carrée de dire les choses, mais toujours généreuse et prête à donner de sa personne.

Au travers du comité de quartier, elle s'est battue afin d'améliorer l'environnement des voisins du Woluwe Shopping Center. Inlassablement, elle interpellait la Commune, la Région et la Police afin de revendiquer un meilleur cadre de vie en faveur des habitants régulièrement touchés par les nuisances dues à la gestion d'un grand centre commercial.

Elle fut également active au sein de Wolu-Inter-Quartiers dans le cadre de nos assemblées ou encore par sa participation à notre charte de la mobilité ou à la tenue de stands d'information.

C'est avec une réelle émotion que nous te disons au revoir Myriam, ton souvenir restera longtemps gravé dans notre mémoire. Tu nous manqueras.

Le Conseil d'Administration de Wolu-Inter-Quartiers



Myriam, à gauche sur la photo, lors de sa participation à un journée d'accueil des habitants.

Elections communales 2006

Soirée-débat

Le mardi 26 septembre à 19h30

Salle de Conférences de l'Hôtel communal
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Les principaux représentants des partis politiques seront présents. Ils répondront aux questions des habitants qui sont invités à venir en nombre afin de connaître les engagements et les propositions des candidats pour la prochaine législature.

Entrée gratuite.

Organisée par Wolu-Inter-Quartiers.

Renseignements au 02 762 39 44.

LISTE DU BOURGMESTRE

Les priorités pour La Liste du Bourgmestre

1. Pour conserver la qualité de vie à Woluwe-Saint-Lambert, la Liste du Bourgmestre entend poursuivre une politique de participation des citoyens à la définition des grands objectifs de la gestion communale et à l'élaboration des projets d'aménagements urbanistiques.

L'accueil personnalisé des citoyens dans les services communaux reste également une priorité.

A cette fin, la Liste du Bourgmestre présentera au conseil communal un Code communal de la participation des citoyens qui fixera les procédures de consultation et de concertation sur toutes les matières d'intérêt communal.

Un tel Code est une première dans une commune de l'agglomération de Bruxelles et permettra d'associer tous les citoyens aux grandes décisions concernant la gestion communale.

De même, il sera créé un service de médiation locale qui aura pour objet de recueillir les suggestions, de-

mandes et propositions des habitants pour toutes les matières d'intérêt communal et de présenter aux autorités communales, Collège et conseil, toute proposition visant à renforcer la performance des services communaux.

2. Préservation du patrimoine naturel et sauvegarde des espaces verts sont une priorité absolue.

Il est par exemple hors de question d'admettre quelque urbanisation d'espaces verts protégés par des mesures urbanistiques. Bien au contraire, il s'agit d'étendre par des mesures urbanistiques appropriées les mesures de protection visant à la sauvegarde des zones vertes de notre commune.

A cette fin, la Liste du Bourgmestre s'engage à prolonger la promenade verte à travers toute la commune, en finalisant le plan de déplacement reliant les différents parcs, zones naturelles et espaces verts de la commune. A titre d'exemple, la promenade piétonne le long de la Woluwe sera également aménagée entre le Kwak et la ferme des Moineaux (Hof ter Musschen).

Bien que le PRAS – de compétence régionale – inscrive une partie du Val d'Or en zone constructible, la Liste du Bourgmestre s'engage à obtenir la modifica-

tion des mesures urbanistiques afin de renforcer le caractère vert du Val d'Or, en y maintenant notamment la mare et des espaces semi naturels, en renforçant très sensiblement les coulées vertes et les cheminements piétonniers.

3. Une politique de mobilité au bénéfice des Woluwéens

La politique de mobilité voulue par la Liste du Bourgmestre vise à garantir le caractère résidentiel des quartiers et d'y limiter le trafic de transit. Une dizaine de zones 30 ont déjà été créées. Un plan directeur complet des zones 30 a été finalisé et a reçu les félicitations des services régionaux.

La politique de stationnement participe à cet objectif et vise à lutter contre le phénomène des voitures ventouses de navetteurs qui cherchent à garer leur véhicule à proximité des stations de métro.

La carte de riverain permet à tous les habitants de Woluwe-Saint-Lambert de bénéficier des possibilités de parking en zone bleue, sans limitation d'horaire.

L'Observatoire du stationnement, mis en place en février 2006, permet d'objectiver les problèmes rencontrés par les citoyens et d'y apporter une réponse précise.

Les priorités de la Liste du Bourgmestre :

- création de nouvelles zones résidentielles (circulation à vitesse très réduite) ;
- nouveaux tronçons de voirie réservés, à certaines époques de l'année, aux jeux d'enfants ;
- poursuite d'une politique favorisant la complémentarité des modes de transport et organisation de la voirie en conséquence ;
- sécurisation des usagers les plus faibles de la voirie par des délimitations d'espaces clairement identifiées ;
- remise en cause du contrat avec la société de surveillance des zones de stationnement ;
- création d'une unité spécialisée pour lutter contre le stationnement non respectueux des autres usagers de la voirie.

4. Le logement pour tous

Le droit au logement et à un logement décent est un droit fondamental.

L'accès au logement pour des familles ou des personnes isolées à revenus moyens ou modestes doit être rencontré par différentes mesures :

- réhabilitation du patrimoine communal et valorisation des terrains communaux qui sont en zones à bâtir et qui sont tous réservés à la construction de logements moyens ;
- collaboration avec des propriétaires privés afin de lutter contre les logements vides ou abandonnés, notamment à l'initiative de l'Agence immobilière sociale qui a déjà ainsi remis sur le marché locatif une septantaine de logements ;
- rénovation de logements et réaffectation à cette fonction de parties d'immeubles situés au-dessus des commerces, notamment par l'adaptation des mesures urbanistiques ;
- octroi d'aides aux seniors pour l'aménagement de leur logement afin qu'ils puissent y demeurer en

toute autonomie ;

- réaffectation de bureaux inoccupés en logements ;
- attribution renforcée de la prime communale à l'acquisition d'un logement moyen ;
- entretien et modernisation des immeubles de logements sociaux et préservation d'un environnement de qualité aux abords de ceux-ci.

Pour coordonner l'ensemble de ces mesures et les adapter selon les besoins spécifiques de chaque quartier, un Observatoire du logement sera créé et ses propositions et recommandations seront mises en discussion avec les habitants.

Un tableau de bord de l'offre de logements pour les familles, les seniors et toutes personnes à revenus moyens ou modestes sera établi et actualisé périodiquement.

5. Augmentation des places d'accueil pour la petite enfance

La volonté de la Liste du Bourgmestre est de permettre aux jeunes familles de rester domiciliées dans notre commune. Cette volonté doit s'accompagner de mesures d'accueil de la petite enfance.

De toutes les communes de l'agglomération de Bruxelles, Woluwe-Saint-Lambert est déjà la commune qui offre le plus grand nombre de places en crèches communales par rapport au nombre total d'habitants. Cet objectif sera poursuivi et de nouvelles places en crèches communales seront créées.

L'accueil chez des gardiennes d'enfants, reconnues par les services compétents, sera également encouragé.

La Liste du Bourgmestre veillera à poursuivre le plan d'aménagement et de modernisation des crèches communales, notamment de la nouvelle crèche située dans l'immeuble de logements moyens (rue Théodore De Cuyper) et de la crèche de « Toutes les couleurs ».

6. La sécurité publique, le droit de chaque citoyen

Depuis la réforme des polices, Woluwe-Saint-Lambert s'inscrit dans la zone Montgomery. Le cadre de la zone de police compte aujourd'hui 581 personnes. En 2002, il ne comptait que 508 agents effectifs.

- Le renforcement de la police de proximité reste le premier engagement de la Liste du Bourgmestre. Le redéploiement de cette police de proximité passe par une augmentation des effectifs des agents de quartier, des auxiliaires et le renforcement des brigades canines, pédestres et cyclistes. En concertation avec les unités spécialisées de la police zonale, la police de proximité renforcera son contrôle aux abords des écoles, des crèches, des homes, des stations de métro, dans les quartiers commerçants.
- Des antennes décentralisées de la police zonale seront implantées dans différents quartiers de la commune.
- Ces antennes seront des points d'appui de la police de proximité.
- Le travail de présence policière dans les lieux publics sera renforcé par celui des stewards, en jour-

née comme en soirée, qui contribuera à restaurer un sentiment de sécurité pour tous. Ils sont d'ailleurs à la source de nombreuses informations dont la police peut tirer profit au bénéfice des citoyens. Ils collaborent directement avec les policiers dans le cadre des opérations visant à prévenir les vols dans les véhicules et à sécuriser les abords des écoles. L'effectif des stewards sera augmenté.

- Le travail de prévention prendra également appui sur une campagne d'information de tous les citoyens et, plus particulièrement, des publics les plus exposés à la violence urbaine ou à la criminalité organisée.
- Les aides octroyées par la commune, en faveur des moyens techniques de prévention (télépolice, sécurisation du patrimoine privé,...), seront renforcées.
- La surveillance de la voie publique, par des caméras, dans le respect des dispositions légales qui protègent la vie privée, sera également étendue. D'ores et déjà, la commune place plusieurs caméras en des lieux stratégiques. Cette surveillance est régulièrement évaluée et l'adaptation des dispositifs se fera en fonction des statistiques de la délinquance, établies par les services de police.
- La lutte contre la vente de drogue aux abords des écoles ou en d'autres lieux publics fera l'objet d'une évaluation régulière, en partenariat avec les milieux concernés (directions d'établissements scolaires, enseignants, associations de parents). Le travail d'information et de prévention prendra également appui sur les associations de jeunesse et les structures communales d'accueil des jeunes.
- L'accueil des victimes, déjà assuré 24h/24 au commissariat principal par des agents spécialement formés, sera encore amélioré de sorte que les victimes devant effectuer des démarches urgentes (interventions auprès des banques, de la famille, etc.) soient accompagnées par un personnel disponible et spécialisé.

7. Une commune sociale active

La Liste du Bourgmestre a veillé à renforcer les services aux personnes, car les aléas de la vie sont nombreux et, dans notre commune, chaque citoyen doit pouvoir y faire face. Dignité humaine et autonomie de la personne, telles sont les priorités de l'action sociale communale.

La Liste du Bourgmestre veut privilégier la disponibilité des services, plutôt que développer des structures administratives lourdes et peu attentives aux personnes.

Ces dernières années, cette disponibilité des services a permis de rencontrer des besoins nouveaux :

- mise sur pied du Carrefour-Emploi et extension des activités de l'Agence locale pour l'emploi ;
- création d'une cellule d'aide au maintien à domicile des seniors ;
- mise sur pied du Carrefour-Santé ;
- création de l'asbl « Parents secours » ;
- création pour le CPAS d'une nouvelle aile de 64 lits à la maison de repos et création d'un centre de soins de jour « La Colline » ;
- création d'une Agence immobilière sociale pour favoriser la mise sur le marché de logements à

loyer maîtrisé ;

- développement des activités pour les personnes moins valides, à la salle Evasion.

La Liste du Bourgmestre entend maintenir et étoffer ces services d'aide aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert, en poursuivant des objectifs complémentaires ou nouveaux :

- en partenariat avec le réseau associatif, particulièrement actif à Woluwe-Saint-Lambert, encourager toutes les initiatives visant à briser la solitude et l'isolement social et développer toutes les formes d'entraide entre voisins ;
- continuer à développer des activités intergénérationnelles, en organisant notamment des rencontres avec les seniors et les enfants des écoles établies sur le territoire communal ;
- maintien et développement des activités de loisirs au bénéfice des seniors et des personnes moins valides, en tenant compte des besoins spécifiques à chaque catégorie d'âge ;
- favoriser l'autonomie des seniors et des personnes moins valides à domicile, par le développement et la création de nouveaux services d'aide à domicile, notamment un service de soins ;
- organiser une Maison de la famille, service de guichet unique permettant aux familles d'obtenir toutes les informations, sur le plan social, juridique, de la santé ;
- réorganiser l'octroi de la prime communale de naissance, en augmentant le montant de la prime et/ou en augmentant le nombre de bénéficiaires ;
- créer un fonds communal d'intervention dans le coût de l'énergie et de l'eau, au bénéfice des personnes à revenus modestes qui ne bénéficient pas de l'intervention du CPAS.

A l'initiative du CPAS :

- renforcer les dispositifs de prévention de l'endettement, notamment par l'extension de la cellule « Médiation de dettes » et par l'organisation d'un cycle de formation à la prévention de l'endettement (notamment en ce qui concerne la consommation privée) ;
- poursuite de la rénovation des chambres « tout confort » à la maison de repos ;
- création d'une animalerie (volière,...) à proximité de la maison de repos ;
- extension du centre de soins de jour « La Colline » par un accueil de nuit des résidents ;
- renforcement du dispositif de mise au travail des citoyens s'adressant au CPAS, par une collaboration renforcée avec le secteur privé (entreprises, commerces, économie sociale, asbl, etc.) et par la création d'une cellule de formation de ces travailleurs, qui favorisera leur contact avec les employeurs.

8. L'emploi pour les Woluwéens

La Liste du Bourgmestre a veillé à ce que la dimension locale soit de plus en plus prise en compte dans la politique de l'emploi.

A cette fin, la Liste du Bourgmestre privilégie le concept d' « Initiatives locales de développement et d'emploi », en abrégé ILDE. Il se caractérise par un partenariat renforcé avec le secteur privé, le secteur

associatif, le secteur d'économie sociale afin de rencontrer les besoins, notamment d'ordre social, des populations locales.

La Liste du Bourgmestre préconise :

- la création d'une Maison de l'Emploi, réunissant l'enseignement des services communaux chargés de la politique de l'emploi ;
- la poursuite de la recherche par ses services des offres d'emploi pour des demandeurs d'emploi domiciliés dans la commune ;
- la création d'emplois au niveau local par une extension du mécanisme des titres-services, notamment pour les secteurs d'aide aux personnes ;
- la création d'un espace « bien-être » offrant à des personnes moins valides ou aux seniors un ensemble de services de soins ;
- la création des emplois de proximité (gardiens de parc, stewards,...).

9. Un enseignement de qualité pour tous

La formation des enfants et des jeunes, par un enseignement de qualité, est une des conditions de leur épanouissement et de leur préparation aux exigences de la vie, notamment de la vie professionnelle.

Le développement de l'autonomie personnelle et la socialisation des jeunes restent au cœur du projet pédagogique de l'enseignement communal.

Outre l'accueil dans un environnement agréable (voir « Des bâtiments scolaires agréables à fréquenter »), la Liste du Bourgmestre entend maintenir le soutien au réseau scolaire communal et le partenariat équilibré avec les autres réseaux.

Ces dernières années, l'enseignement communal a bénéficié de nouveaux projets pédagogiques pour donner une chance de réussite à tous les enfants :

- cellule de guidance pour prévenir le décrochage scolaire ;
- éducation à la citoyenneté ;
- immersion linguistique ;
- qualité des repas scolaires ;
- rénovation et construction de nouveaux bâtiments scolaires (école parc Malou, école Princesse Paola, école Van Meyel).

L'enseignement libre bénéficie, bien au-delà de ce que la loi prévoit, des mêmes avantages, notamment quant à l'organisation des activités extrascolaires, que ceux reconnus à l'enseignement communal.

Pour la Liste du Bourgmestre, quel que soit le réseau scolaire fréquenté, un enfant = un enfant.

Les priorités de la Liste du Bourgmestre pour l'enseignement :

- l'apprentissage des connaissances de base (calcul, mathématiques, lecture, écriture, expression orale) reste la priorité de l'enseignement fondamental. La maîtrise de la langue de l'enseignement, notamment par la lecture, est une condition essentielle de la réussite scolaire. Dès lors, les collaborations entre les écoles et les bibliothèques, le service communal de la lecture publique, Wolu-Culture et son secteur Lettres seront renforcées. Il en sera de même des actions de découverte de la littérature « Jeunesse », particulièrement apprê-

ciées des enfants ;

- l'ouverture aux langues et cultures étrangères, notamment en tenant compte de la présence d'enfants issus de différentes communautés, sera encouragée ;
- poursuite des programmes de découverte et d'échange avec des écoles des différents pays membres de l'Union européenne ;
- initiation à la musique, aux arts de la parole et à toute expression artistique, par la collaboration entre les écoles et les académies communales ;
- développement du parc informatique dans toutes les écoles, avec raccordement systématique à l'internet ;
- lutte contre la discrimination qui frappe certaines familles qui ne peuvent bénéficier de l'accès aux technologies modernes et création d'un fonds de soutien à l'acquisition du matériel informatique au bénéfice de ces familles ;
- intensification et harmonisation des programmes sportifs, intégrés dans les horaires scolaires, ainsi que de toute initiative visant à l'éducation à la santé et à l'hygiène ;
- promotion de l'enseignement des langues, dans une perspective d'ouverture à l'Union européenne, par toutes les mesures pédagogiques appropriées, notamment en tenant compte de l'environnement familial et des capacités de l'enfant. Parmi les méthodes pédagogiques, les filières immersives seront évaluées, voire étendues dans les établissements scolaires qui les accueillent et ouverts à d'autres langues européennes (anglais, allemand, espagnol, etc.) ;
- poursuite des initiatives en faveur du civisme et de l'apprentissage des valeurs démocratiques, notamment en sensibilisant les élèves à l'actualité et ce, en collaboration avec tous les professeurs des diverses religions et de morale laïque.

10. Woluwe-la-dynamique

La qualité de vie à Woluwe doit beaucoup à la diversité des activités sur les plans culturel, sportif et commercial.

L'agenda des activités de loisirs est riche et les initiatives dues à des associations très actives et créatives ne manquent pas.

La Liste du Bourgmestre veut préserver cette activité si singulière qui donne sa personnalité à notre commune.

La Liste du Bourgmestre privilégie les lieux d'animation qui permettent aux habitants de notre commune de bénéficier d'un ensemble de services et d'activités et ce, en toute sécurité. A cet égard, elle propose la création, notamment par des aménagements urbanistiques, d'itinéraires unissant les pôles d'animation de la commune (exemples entre l'avenue Georges Henri et la place Saint-Lambert, l'avenue Georges Henri et Wolubilis).

Tout en préservant le caractère résidentiel et familial de notre commune, l'ambition est de permettre aux Woluwéens de vivre à 100% dans leur commune et pas seulement d'y résider.

Une telle volonté suppose des partenariats renforcés avec le monde du commerce, des P.M.E., les asso-

ciations culturelles et sociales, le milieu du sport.

Woluwe-Saint-Lambert a acquis ses lettres de noblesse dans le domaine sportif, tant par la qualité de ses installations que par la diversité des disciplines pratiquées.

Cette ambition sportive sera confirmée par les mesures suivantes :

- réation d'un « Pas'Sports » donnant droit à des séances gratuites d'initiation dans les différents clubs et à des avantages dans les clubs et infrastructures sportives de la commune ;
- gratuité d'occupation des installations communales pour les clubs de Woluwe-Saint-Lambert disposant de structures d'accueil et d'encadrement de jeunes, pour autant qu'ils répercutent cet avantage par une diminution du montant des cotisations d'affiliation ;
- développement de la pratique sportive chez les seniors (gymnastique douce, relaxation, natation, etc.) ;
- découverte du sport par la psychomotricité pour les enfants en bas âge ;
- projet de filières sport-études ;
- accueil des nouvelles disciplines sportives comme l'escrime, par exemple ;
- plage horaire de fréquentation réservée, chaque week-end, aux habitants de Woluwe-Saint-Lambert à la piscine Poséidon ;
- soutien financier aux familles défavorisées pour permettre l'accès de leurs enfants aux disciplines sportives ;
- mise en place d'un système d'information unique sur les différentes disciplines sportives, l'accès aux infrastructures sportives, la formation et l'encadrement sportif, etc. (Maison du sport) ;
- aide à l'encadrement médical des disciplines sportives et soutien à la formation des entraîneurs.

Le dynamisme de notre commune doit beaucoup également à la diversité de ses activités culturelles. Woluwe-Saint-Lambert a de l'ambition culturelle car la culture est le lien social le plus fort, le plus nécessaire en démocratie. Elle est ouverture aux autres, pratique de la tolérance, enrichissement de l'esprit et expression de la générosité.

La participation de tous les citoyens à la culture est au cœur du projet culturel de la Liste du Bourgmestre.

A cette fin, elle veut :

- poursuivre le partenariat avec le secteur associatif et mettre en valeur sa créativité ;
- décloisonner les secteurs culturels et favoriser les rencontres entre les différents modes d'expression culturelle ;
- inscrire « Wolubilis » dans un réseau de partenariat européen afin de favoriser les échanges culturels ;
- réserver des lieux d'expression ou d'exposition à des artistes ou créateurs de notre commune, à Wolubilis, à la Médiatine ou en d'autres lieux publics ;
- orienter l'achat des œuvres d'art de manière à ce qu'elles soient installées dans des lieux publics ;
- associer le secteur privé aux projets culturels de la commune ;
- maintenir les tarifs préférentiels dont bénéficient

les Woluwéens pour l'accès aux manifestations culturelles à Wolubilis ;

- développer les partenariats entre les institutions culturelles et les écoles ;
- soutenir le réseau des bibliothèques publiques, de chaque appartenance linguistique ;
- obtenir que Wolubilis soit inscrit dans une catégorie supérieure comme centre culturel de la Communauté française ;
- poursuivre la rénovation du Musée communal et la politique d'expositions originales.

Enfin, le dynamisme de notre commune doit beaucoup à la présence de la jeunesse. Les jeunes sont des citoyens à part entière. Nous voulons que les jeunes participent pleinement à la vie et qu'ils assument des responsabilités, dès qu'ils sont en âge de le faire.

La Liste du Bourgmestre souhaite poursuivre le travail fait, avec tant d'efficacité, par les services de la jeunesse.

La Liste du Bourgmestre privilégiera dès lors le dialogue avec les jeunes pour rechercher toutes les formules d'activités, notamment en ce qui concerne la formation, qui répondent à leurs attentes.

Pour favoriser ce dialogue, la Liste du Bourgmestre entend intensifier la politique de proximité au bénéfice des jeunes par :

- la création de nouvelles antennes dans les quartiers de la Montagne-aux-Lapins et du Kapelleveld, de l'U.C.L. en Woluwe ;
- par le développement de l'antenne Hof-Ten-Berg ;
- par la création d'une « Carte – Jeune » qui accordera aux jeunes de la commune différents avantages (réduction du prix d'entrée à des activités culturelles, avantage dans les commerces locaux, etc.) ;
- la création d'un service de baby-sitting permettant à des jeunes de JJJY de bénéficier d'une activité lucrative ;
- la création d'un service de renseignements pour les jeunes (recherche d'un premier emploi, orientation d'un service de formation, jobs d'étudiants, enseignement, etc.).



Les priorités pour Cap Woluwe

1. Maîtriser les finances communales

- Recentrer la gestion communale sur les besoins essentiels des habitants
- Mettre fin aux gabegies et dépenses de prestige, style Mégalobilis
- Revoir les taxes inopportunes
- Veiller à ce que les investissements communaux, contrairement à Wolubilis, soient assortis de demandes de subsides auprès des instances fédérales, régionales et communautaires

2. Oser la participation et rendre la parole aux habitants et aux associations

- Ouvrir un espace d'accueil à la maison communale et créer la fonction de médiateur, une personne à qui le citoyen peut s'adresser en cas de différents avec la commune
- Multiplier les informations avant toute décision concernant un projet urbanistique et en assurer une meilleure publicité
- Organiser les commissions de concertation en soirée pour les grands projets
- Mettre en place un conseil consultatif des seniors indépendant et élu démocratiquement
Créer un conseil consultatif de la petite enfance

3. Organiser une politique communale de l'emploi pour les habitants

- Installer un seul guichet d'offres et de demandes d'emploi, au sein d'une maison de l'emploi qui créerait un lien interactif permanent entre entreprises et demandeurs d'emploi de la commune
- Réformer le journal communal en prévoyant des rubriques ouvertes aux associations et aux habitants
- Tenir annuellement un salon de l'emploi
- Créer une société d'économie sociale pour répondre aux besoins de petits travaux de réparation au domicile des habitants
- Favoriser, dans la mesure du possible, l'emploi communal

4. Mener une vraie politique d'action sociale

- Rationaliser l'ensemble des services sociaux au sein d'un seul échevinat travaillant en étroite collaboration avec le CPAS
- Augmenter les allocations-ristournes sur l'eau, le gaz et l'électricité et les lier aux revenus et à la composition des ménages
- Renforcer les services d'aide à domicile en engageant du personnel supplémentaire et en élargissant les fréquences d'intervention (actuellement seulement tous les 15 jours.)
- Créer une épicerie sociale pour les personnes à faibles revenus
- Faire agréer l'ALE pour la délivrance de titres-services
- Créer un service d'aide aux associations (bilan, gestion financière, subsides...)

5 Œuvrer pour une meilleure politique des travaux publics et de l'aménagement du territoire

- Améliorer la consultation avant décision, et l'information de la population dès la programmation des travaux et jusqu'à leur finalisation, en identifiant clairement une personne de contact à qui s'adresser
- Lutter contre les bâtiments abandonnés en mettant en œuvre les instruments législatifs existants (droit de réquisition par exemple) et en acquérant les biens pour les affecter aux besoins des habitants

(logements, services de proximité,...)

- Créer une maison / service du logement pour guider les gens dans leurs démarches et les aider en cas d'urgence, ainsi qu'une régie foncière - Assurer une guidance dans les dossiers urbanistiques et au cours des enquêtes publiques
- Intensifier la réfection des trottoirs (notamment par la constitution d'équipes volantes) et aménager davantage d'espaces conviviaux en s'inspirant d'expériences récentes
- Améliorer l'éclairage nocturne par des aménagements plus conviviaux et plus respectueux d'une utilisation optimale de l'énergie

6 Installer une politique de mobilité et de stationnement acceptée par nos concitoyens

- Mener une large consultation des habitants pour établir un plan de mobilité et de stationnement en concertation avec les communes voisines
- Mettre fin dès que possible au contrat avec City parking, à cause des excès imprévisibles dont font preuve ses représentants
- Supprimer la taxe de 10 euros pour une carte d'habitant

Appliquer strictement la limitation à 30km/h aux abords des écoles et y réglementer la durée de stationnement

Lutter contre les incivilités d'automobilistes

Développer un réseau vélo parallèle aux grands axes sur l'ensemble de la commune, largement communiqué aux habitants

Aménager davantage de parkings pour les vélos aux abords des bâtiments publics tout en encourageant le secteur privé à faire de même.

7. S'appuyer sur une police de proximité, désamorcer les conflits et lutter fermement contre les incivilités

- Créer un échevinat de la Prévention
- Réaménager le local d'accueil du commissariat pour y garantir la confidentialité des échanges
Mettre sur le terrain davantage d'inspecteurs de quartier avec une forte visibilité
- Accroître la présence policière dans les rues et compléter le cadre des effectifs
- Former des auxiliaires de police
- Renforcer la présence des stewards de rue et améliorer leur formation
- Créer un service de médiation EGROGOROS qui intervient en première ligne pour trouver une solution à des petits conflits qui minent notre quotidien (nuisances sonores, jeunes jugés un peu trop turbulents ...)
- Appliquer la nouvelle loi sur les sanctions administratives communales en matière de petits délits (tags, graffitis,...)
- Surveiller les habitations inoccupées lors des vacances à la demande des occupants
- Appliquer les amendes pour les déjections canines et les chiens sans laisse
- Mener une campagne d'hygiène publique contre

les crachats en rue

8. Développer une vraie politique de la petite enfance

- Augmenter les places d'accueil, notamment en ouvrant un service communal d'accueillantes d'enfants conventionnées
- Favoriser la création de crèches d'entreprises
- Encourager les haltes-garderies et créer un service communal de garde pour enfants malades

9. Mieux éduquer pour assurer l'égalité des chances

- Recentrer le travail des enseignants sur les matières de base (français, calcul...)
- Veiller à ce que les écoles communales offrent des chances égales à chacun
- Rendre l'école vraiment accessible à tous financièrement et assurer la gratuité totale pour les élèves les plus défavorisés
- Mettre en place la solidarité dans les frais extrascolaires en fonction de la capacité contributive des parents
- Créer un poste de chargé de mission pour la prévention de la violence chez les jeunes
- Revoir le statut et le traitement des monitrices scolaires et du personnel d'encadrement
- Favoriser les synergies et les contacts entre les différents réseaux d'enseignement de WSL

10. Être attentif aux besoins des jeunes

- Créer un centre d'information, en collaboration avec les autres services communaux, régionaux et communautaires
- Diminuer le coût des stages à JJJY et à JSCV pour les habitants de la commune en créant des tarifs réduits et sociaux
- Ouvrir les cours de récréation pendant les vacances en y assurant une surveillance et une animation
- Mettre sur pied un conseil communal des jeunes émanant aussi des écoles

11. Mener une politique "commune en santé"

- Promouvoir une alimentation de meilleure qualité dans les écoles, au CPAS et les services sociaux communaux, quitte à changer de fournisseur
- Impliquer la commune dans la politique de la santé et dans le programme «commune en santé » de l'OMS, notamment par la mise en place d'un chèque check-up en collaboration avec l'UCL et d'autres hôpitaux
- Elaborer une politique de soins à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- Garantir dans les écoles 2 heures de sport par semaine pour chacun au stade Fallon ou au Centre sportif de la Woluwe.
- Organiser le ramassage des élèves pour faire du sport après l'école, dans le cadre de la garderie

12. Rendre la commune plus sportive

- Proposer un « passeport pour le sport » pour les habitants de WSL et des chèques "sport" pour les personnes aux ressources limitées
- Développer un volet « initiation » gratuite pour toutes les pratiques
- Encourager les initiatives de petites infrastructures de proximité
- Améliorer les équipements des salles de sport dans les écoles pour assurer un accès aux clubs et aux associations
- Améliorer les conditions financières d'accès du Stade Fallon pour les habitants de WSL
- Faire connaître des disciplines sportives moins réputées avec des personnes phares
- Créer des synergies avec le Centre Sportif de la Woluwe

13. Ouvrir la culture à tous

- Donner l'accès à des chèques-culture permettant aux habitants de découvrir la création artistique au sein de la commune
- Faire de Wolu-TV un acteur culturel, en améliorant l'accueil et la qualité technique, et en ouvrant un canal d'infos culturelles et communales
- Etablir une convention entre Wolubilis, l'asbl "Article 27" et les Commissions communautaires, pour favoriser l'accès à la culture
- Poursuivre les animations permanentes de Wolu-Culture comme le Prix Médiatine ou les monographies d'artistes
- Ouvrir gratuitement les espaces publics communaux aux artistes de la commune
- Orienter la programmation de Wolubilis vers plus de diversité et de multiculturalité pour toucher tous les publics

14. Garantir une politique responsable du logement

- Favoriser la première acquisition d'un logement par des incitants fiscaux et par une meilleure réglementation et un meilleur contrôle de l'octroi des primes à l'acquisition
- Faire du logement moyen et social les axes principaux de la politique de création, d'acquisition et de mise en location des logements
- Encourager l'accès au logement des personnes à revenus modestes par la dynamisation de l'AIS et des projets immobiliers mixtes
- Dresser un cadastre des logements transformés en bureaux et combattre les situations illégales
- Augmenter le nombre de logements de transit
- Développer l'allocation loyer

15. Privilégier la qualité de vie et défendre l'environnement et les espaces verts

- Lutter contre le survol aérien de WSL
- Améliorer la propreté publique en augmentant notamment le nombre de balayeurs
- Créer une déchetterie communale hebdomadaire après avoir réorganisé la déchetterie existante

(horaires, tarifs, fréquence...) et recherché des solutions de proximité notamment en collaborant avec les communes voisines avec l'aide de la région

- Mettre sur pied des actions régulières de sensibilisation au tri des déchets
- Appliquer de multiples mesures d'économie d'énergie, notamment dans les bâtiments publics
- Assurer l'entretien régulier et le respect des espaces verts publics en associant les sociétés de logements sociaux
- Privilégier les plantations naturelles et durables nécessitant peu d'arrosage.
- Créer un service gratuit d'enlèvement des tags
- Mettre fin au grignotage, à la destruction et au mauvais entretien des espaces verts, notamment le Val d'Or et en classer une partie

16. Prévenir les inondations

- Multiplier les mini-bassins d'orage et obliger la commune à respecter les règlements (il n'y a pas de bassin d'orage sous Wolubilis !)
- Réaliser un programme d'aménagement pour réduire le ruissellement des eaux de pluie sur l'espace public et promouvoir la réhabilitation et la construction de citernes d'eau de pluie
- Respecter les zones vertes et le maillage vert
- Inclure des mesures facilitant l'absorption de l'eau lors de la délivrance de permis

17. Prendre en compte les difficultés des PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

- Aménager l'ensemble des infrastructures publiques pour faciliter la mobilité des usagers faibles et entamer une campagne auprès des commerçants et du secteur horeca pour qu'ils en fassent de même.
- Instaurer une obligation d'aménager un accès dans les rénovations et nouvelles constructions publiques
- Augmenter les places de stationnement pour les personnes handicapées
- Faciliter l'accès aux logements publics et aux espaces verts

18. Assurer une politique en faveur de tous les aînés de notre commune

- Améliorer l'information sur les services et les interventions financières existants Encourager les initiatives d'échanges intergénérationnels avec les écoles et les associations
- Rendre les voyages de Wolu 10000 abordables en prévoyant des tarifs sociaux Organiser, deux fois par an, une excursion d'un jour accessible à toutes les bourses et gratuite pour les VIPO
- Mettre sur pied une structure destinée à aider les personnes âgées souhaitant améliorer leurs revenus par une activité professionnelle.
- Promouvoir les initiatives de vie communautaire

19. Développer le commerce de proximité et favoriser les PME

- Créer un poste de coordinateur commercial qui prendra des initiatives pour dynamiser les noyaux commerciaux et favoriser le commerce de proximité, en concertation avec les commerçants et les clients, sous la forme d'un plan d'action pour le commerce à WSL
- Veiller à ce que les zones de déchargement puissent fonctionner.
- Limiter l'implantation des phone-shop et faire respecter les réglementations existantes.
- Promouvoir les commerces de proximité de WSL dans la région bruxelloise (via le site internet, campagne de promotion des commerçants, favoriser une ambiance conviviale "le commerce à WSL proche de vous" ...)
- Organiser une journée « PME » afin de recueillir un maximum d'informations sur les besoins des PME de la commune

20. S'ouvrir sur le monde

- Collaborer avec les ONG d'aide humanitaire et associer les enfants des écoles à cette démarche
- Soutenir les associations humanitaires de WSL en leur offrant une aide logistique et en assurant leur présence dans les braderies, les fêtes,...
- Utiliser des produits du commerce équitable dans l'administration, les asbl communales, les écoles ...
- Créer une Maison de la solidarité, vitrine d'une réelle coopération Nord/Sud
- Améliorer le jumelage avec M'Bazi (Rwanda)



1. Problème de stationnement

Extrait du programme

Réexaminer le problème de stationnement dans notre commune. Les horodateurs sont des moyens de dissuasions pour les voitures tampons et non des jackpots.

Ce service doit être contrôlé et géré par la commune, il n'est pas normal que des entreprises privées créent des recettes en fonction du nombre d'infractions verbalisées.

Comment aborder le problème ?

Renégocier le contrat mis en place par Mr Désir et Mme Caron.

Il toutefois bon de rappeler que c'est Xavier Liénart qui est à la base de l'instauration du quart

d'heure gratuit et que Jean-Jacques Vandevelde est un des auteurs de la proposition de carte d'habitant.

2. Participation

Extrait du programme

Renforcer le service au public via des plages horaires se situant en dehors des heures de bureau classiques et l'instauration d'un service de médiation.

Comment aborder le problème ?

Il est important d'une part que tout un chacun puisse se présenter aux élections communales sans devoir entrer dans le carcan d'un parti politique. Si en 2000 Iris avait accepté de reprendre des indépendants sur leur liste. En 2006 les partis politiques semblent avoir main mises sur les 2 grandes listes. Ce pourquoi avec Jean-Jacques Vandevelde, nous avons opté pour une liste indépendante des partis politiques et ouverte aux citoyens.

L'autre face de la participation est l'écoute et le droit à la parole du citoyen, nous pensons que la création d'un service de médiation est la garantie que le citoyen puisse faire parts de ses griefs et d'obtenir une réponse neutre et objective.

3. & 4. Sécurité

Extrait du programme

Renforcer la sécurité via un accroissement de la visibilité policière et l'installation de caméras pouvant être examinées en cas d'agressions.

Comment aborder le problème ?

Nous ne désirons nullement que la commune devienne un état policier, ce pourquoi nous parlons de l'accroissement de la visibilité policière. Nous pensons par contre que l'installation de caméras aux points sensibles aurait un côté préventif sans pour cela nuire à la vie privée. Ces caméras enregistreraient en continu les dernières 48 heures. Elles pourraient être contrôlées par les autorités policières en cas d'agressions. Une proposition + interpellation avait déjà été faites par X. Liénart en février 2001, mais Mr Désir et Mme Caron n'étaient pas enthousiastes pour cette proposition que l'on retrouve aujourd'hui dans leurs programmes.

5. Mobilité et Participation

Extrait du programme

Améliorer la mobilité en établissant un plan général de mobilité en concertation avec tous les acteurs (automobilistes, piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, transports en commun et entreprises).

Comment aborder le problème ?

Cela fait des années que le collège nous promet ce plan de mobilité...

6. Logement

Extrait du programme

Rendre le logement plus accessible à tous via des stimulants pour de véritables logements moyens en partenariat avec le secteur privé.

Comment aborder le problème ?

En ce qui nous concerne un logement moyen n'est pas un logement qui se vend à plus de 2.000€/m² comme cela a été fait récemment par la commune.

7. Urbanisme

Extrait du programme

Rééquilibrer le tissu économique de notre commune en soutenant les commerces de proximité et en réexaminant la taxe sur les bureaux.

Comment aborder le problème ?

Les commerces de proximité au sens large (Magasins, les professions libérales, les paramédicaux et l'artisanat) font partie d'un certain équilibre et bien être. Nous ne sommes pas partisans de la création du ghetto du logement, du ghetto du travail et du ghetto du commerce.

8. Environnement

Extrait du programme

Créer un parc à conteneurs communal ouvert à tous les habitants et rouvrir un centre de dépôt de déchets verts adapté à l'échelle de notre commune.

Comment aborder le problème ?

Arrêtons de prétendre que cela n'est pas possible à cause de Bruxelles Propreté, l'Environnement...

La ou il y a une volonté, il y aura une solution.

9, 10. et ... Environnement, Sécurité, Logement, Urbanisme et Inondations

Extrait du programme

12 propositions pour améliorer la situation à Woluwe-Saint-Lambert

Cfr <http://www.icwoluwe.be/inondations>

Comment aborder le problème ?

Arrêtons d'accuser Wolubilis en toute occasion. Le 28 juillet il est tombé près de 5cm d'eau en 1 heure de temps. Cela représente plus de 300.000m³ d'eau par rapport à la surface de notre commune, sans compter l'apport de l'eau tombée à Stockel et qui se déverse dans le collecteur à la hauteur du Parc Malou. Un bassin comme celui de Roodebeek n'a qu'une taille de 33.000 m³. Si le problème du collecteur est matière régionale, nous sommes par contre convaincus qu'une approche préventive pourrait diminuer d'une part la fréquence des inondations mais également leur étendue.

sur le Parvis Saint Henri

LE DIMANCHE

10 septembre 2006

de 7 h 30 à 13 h

Brocante de vêtements et jouets
pour enfants

Membres 2006
Réduction d'1 € en timbres
Participation : 6 €
Pas de réservation



LA LIGUE DES FAMILLES



Woluwe-Saint-Lambert

COMITE DE QUARTIER DU PARVIS ST. HENRI

Chantal DRANSART
02 / 762.39.22 de 10h à 20h
e-mail : chantal.dransart@chello.be

Le petit patrimoine : petites précisions

Je voudrais vous remercier pour l'intérêt que vous portez à l'histoire du Petit Patrimoine à Woluwe-Saint-Lambert et c'est avec plaisir que j'essayerai de vous combler encore pendant quelques mois. Le prochain article paraîtra au mois d'octobre.

Beaucoup d'entre vous se demandent pourquoi l'endroit où les photos ont été prises n'est pas mentionné. Cela a été décidé en accord avec les occupants de ces lieux afin de respecter leur vie privée.

Vous regrettez également que les photos ne sont pas en couleur. Malheureusement, notre budget ne nous le permet pas. Sachez cependant que nous allons chercher les moyens nécessaires à l'édition d'un livre en couleur sur le Petit Patrimoine à Woluwe-Saint-Lambert. Nous sommes évidemment ouverts à toutes vos suggestions pour nous aider à réaliser ce rêve.

Geneviève Vermoelen

VIE FEMININE

section locale de la Sainte-Famille

propose de nombreuses activités,
au Centre de Quartier « Les Pléiades »

- Ateliers : dentelle aux fuseaux, garnissage, encadrement et yoga
- Des sorties culturelles mensuelles : visite de musée, d'expositions,...
- Des réunions mensuelles traitant de sujets divers.

Renseignements : Y. CLEMENT au 02 771 43 82.

En attendant Les Portes ouvertes
des artistes de Woluwe-St-Lambert
qui se dérouleront du 14 au 22 octobre
2006, voici un site à découvrir

<http://www.portesouverteswsl.eu/>



Comment mieux manger avec un petit budget; préserver, améliorer, enrichir sa santé; qui fait quoi dans la cuisine;...seront parmi les thèmes des...

6 ateliers sur l'alimentation
organisés en cette fin d'année.

Séance d'information
Vend. 8 septembre à 13h30

au GASG - av. Andromède, 63/2
à 1200 Bruxelles

Renseignements au 02/761 11 80
et casg.woluwerservices@chello.be

Le Centre d'Action Sociale Globale Woluwe-Services avec la collaboration des Femmes Prévoyantes Socialistes.



Fête du Quartier Aquilon

le dimanche 10 septembre 2006 de 13 à 18h
Buffet campagnard

Rejoignez-nous nombreux avec: *boisson, charcuterie, fromage, bout de pain, salade, pâtes, taboulé, cake, tarte, une spécialité familiale, votre chaise de jardin personnalisée (afin d'éviter tout malentendu)... bref, de quoi manger, boire et s'asseoir en bonne compagnie!*

PAF: 3€* par adulte, afin de couvrir les frais d'organisation: à déposer, ainsi que votre bon de participation dûment complété, dans l'une des boîtes aux lettres suivantes:

*gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans

*1,5€ pour les enfants de 7 à 14 ans *3€ pour les enfants de plus de 14 ans

• Avenue de l'Aquilon: Claudine ESPOSITO 3/11 GSM: 0486 51 71 66 -Tél: 02 762 84 57 e-mail: claudine.esposito@kcp.be / Michel LUCAS 11/12 GSM: 0485 33 24 81-Tél: 02 772 02 11 e-mail: mukanda@skynet.be / Noëlle GÉRIN 1/1 Tél: 02 678 34 44 (B) e-mail: noelle.gerin@cbr.be • Avenue des Eoliennes: Anne MARCHAND 6/10 - Tél: 02 772 96 31 GSM: 0475 464 785 e-mail: amarchand@methanex.com • Avenue du Mistral: Grégory DELANNAY 5/8 - Tél: 02 762 58 18 GSM: 0478 793 399 - e-mail: delannaygregory@yahoo.fr

Réponses pour le **3 septembre au plus tard** Venez nombreux... :-)

Si vous avez des talents artistiques et que vous désirez les faire connaître ce jour-là, contactez N. Gérin

22^{ème} Grande Brocante des Constellation

Samedi 16 septembre 2006 (de 8 h à 16 h)

Avenue des Constellations et rues avoisinantes

Woluwe-Saint-Lambert

500 exposants

Animations pour enfants

Bar permanent & Restaurations diverses

au Centre « Les Pléiades »

(organisée par le Comité de Quartiers Constellations-Pléiades-Capricorne)



Apéritif-contact du Quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers.

Vu le succès de cette manifestation depuis deux ans, **tous les habitants sont invités**, dans la bonne humeur et la convivialité, le **dimanche 17 septembre 2006 (dimanche sans voiture)**, de 11h à 15h, à un « **apéritif-contact** », pendant lequel vous pourrez faire connaissance avec d'autres habitants de votre quartier. **Chacun apporte une bouteille et des petites choses à grignoter.**



Vous êtes intéressés par le compostage individuel ?

Une formation théorique (le mercredi 11 octobre à 19h30) **et une formation pratique** (le samedi 14 octobre à 10h00) **vous aideront à devenir maître de votre compost.**

Aux serres communales de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue de toutes les Couleurs, 9

Inscriptions service plantations:

jardin-tuin@woluwe1200.be

(à l'attention de M. Jean Jacques)

ou auprès d'Inter-Compost : 02/218.75.95

catherine.marechal@ieb.be



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
E Mail : woluintertiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42 - **Abonnement au Bulletin : 5 €/ an**

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française, avec le soutien de la Commission communautaire française et de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.